

LES NOSTALGIQUES DU GAULLISME...

Nous avons reçu des «Comités Régionaux» C.G.T.-C.F.D.T. des Pays de Loire, une lettre signée Rousselot-Declercq, conviant les Unions Départementales Force-Ouvrière des dits Pays de Loire à une réunion régionale à Angers.

Les U.D.F.O. ont décidé de décliner cette invitation pour les raisons résumées dans le texte que nous publions ci-dessous:

«Les Unions Départementales Force-Ouvrière de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe, de la Vendée, se sont réunies à Angers, le 12 décembre 1970 pour examiner, une proposition de réunion commune des «Comités Régionaux» C.G.T. et C.F.D.T. des Pays de Loire.

Les Unions Départementales ont décidé de ne pas donner suite à cette invitation pour les raisons suivantes:

Un Congrès National de la C.G.T.F.O. a décidé d'appeler les travailleurs à répondre NON au référendum d'avril 1969 qui proposait de créer en France des Régions et un Sénat corporatistes.

Les U.D.F.O. de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée, décident de ne pas s'associer, sous quelque forme que se soit et avec qui que se soit, à la relance du projet corporatiste condamné par le suffrage universel.

D'ailleurs, la C.G.T.F.O., au niveau interprofessionnel, continue à n'être structurée qu'au seul plan départemental.

Les U.D.F.O. réaffirment leur volonté d'action pour faire aboutir les revendications des travailleurs qui ne sauraient trouver de solution dans le seul cadre régional.

Elles font confiance à leurs syndicats pour organiser cette action avec l'ensemble des travailleurs et de leurs organisations.

Elles décident, en outre, de maintenir des contacts entre elles».

L'invitation de nos camarades C.G.T. et C.F.D.T. était accompagnée d'un projet de déclaration commune qui part de la constatation suivante:

«L'orientation du VIème Plan, contraire aux intérêts des travailleurs, comme de la Nation tout entière, consiste à opter pour un développement industriel dont la réalisation est fondée sur le seul critère du profit et de la rentabilité».

Après avoir ainsi manifesté leur volonté de ne pas limiter leur action à la seule défense des intérêts ouvriers mais de prendre en charge les intérêts de «la Nation tout entière» Rousselot et Declercq en viennent quelques lignes plus loin à dénoncer vigoureusement le gouvernement qui sacrifie... «la façade atlantique»!!!

Au moment même où les concentrations capitalistes obligent effectivement le mouvement syndical à repenser sa stratégie et l'amènent à envisager de substituer aux traditionnelles conventions ou accords locaux des «accords de branches» négociés au niveau national, voire même européen, on est en droit de se demander à quoi correspondent les fameuses 21 régions de programme voulues par De Gaulle.

Il est parfaitement clair qu'elles ne répondent à aucune nécessité économique (à l'heure de l'Europe!) ni même administrative. Sur le plan administratif, le département reste, aujourd'hui encore, le cadre le mieux adapté aux besoins des populations.

Par contre, elles répondent aux préoccupations politiques de ceux qui rêvent encore d'instaurer en France un régime corporatiste fondé sur vingt et une dérisoires «*communautés régionales*». Ceux qui, dix huit mois après l'échec du référendum gaulliste s'obstinent à vouloir adapter les structures du mouvement syndical aux 21 régions de programme, expriment, qu'ils en soient conscients ou non, un choix politique dont ils auront, tôt ou tard, à rendre compte.

Le texte qui nous est proposé adopte déjà le jargon prétentieux en honneur chez les notables de la planification. C'est ainsi que nos camarades C.G.T. et C.F.D.T. dénoncent: «*l'absence de politique de régionalisation active, avec les graves répercussions qu'elle aura sur l'emploi*».

Ainsi, le chômage cesse d'être un phénomène lié au fonctionnement et à la survie du régime capitaliste. Il n'est plus un phénomène national ou mondial (5 millions de chômeurs aux Etats-Unis!) pour n'être plus que la conséquence d'une «*absence de politique de régionalisation active*» (sic!).

Mais nos camarades vont encore plus loin en nous proposant également une dénonciation du VIème plan pour le moins curieusement formulée:

«Les organisations syndicales... des Pays de Loire, dénonçant également ce VIème Plan, alertent les travailleurs sur les répercussions de cette politique sur l'emploi dans la Région.

En effet, en se prononçant pour un développement prioritaire des Régions proches du Marché Commun, le gouvernement sacrifie délibérément toute la façade atlantique et toute implantation, pourtant vitale, de grands complexes industriels de base (sidérurgie, ou pétrochimique), facteurs de développement».

Ainsi, le principal défaut du VIème Plan réside dans le fait qu'il se prononce «*pour un développement prioritaire des Régions proches du Marché commun*»!!!

On aimerait connaître ce qu'en pensent les organisations C.G.T. et C.F.D.T. «*des régions proches du Marché commun*»!!!

Voilà où sont conduits ceux qui acceptent de quitter le solide terrain de classe pour les sables mouvants des «*intérêts nationaux*» ou «*régionaux*».

Mais qui veut la fin veut les moyens, la «*Nation*» et la «*façade Atlantique*» (de la Nation!) doivent être conjointement défendues.

C'est pourquoi, comme en Italie où deux «*métropoles*» ont remplacé la lutte des classes, décidément «*dépassée*» par un combat régional dont la presse ne nous a épargné aucune péripétie, C.F.D.T. et C.G.T. nous proposent d'organiser en commun: «*une riposte régionale de grande ampleur qui devra être menée dans les prochains mois*».

Et nous revoilà en pleine «*action*» régionale ... L'Ouest veut vivre !.. «*Nos papas veulent du travail*»!

Il ne nous reste plus qu'à inviter MM. Jacques CHABAN-DELMAS pour la doctrine, Edgar FAURE pour définir les structures de participation qui lui réussissent si bien sur le plan universitaire et, bien entendu, l'irremplaçable J.J. SERVAN-SCHREIBER pour le «*management*» (autrement dit l'organisation) pour enfin, aller régionalement, vers des lendemains qui chantent.

Il est cependant juste de signaler que nos camarades C.G.T. et C.F.D.T ont étoffé leur «*plate forme régionale*» d'un certain nombre de revendications (au nombre desquelles nous avons relevé la curieuse exigence d'un «*statut unique des travailleurs*»?) communes à l'ensemble des confédérations ouvrières, lesquelles revendications n'ont, bien entendu, aucun caractère «*régional*».

L'adjonction de ces revendications ne change rien à l'orientation politique du texte qui nous est proposé et qui tend à dévoyer l'action de classe des travailleurs vers des objectifs prétendument régionaux.

L'amalgame entre les légitimes revendications de la classe ouvrière et le fatras régional ne fait

qu'aggraver la confusion. Or, dans ce domaine comme dans tous les autres, la clarté est aujourd'hui plus que jamais nécessaire.

Fort heureusement, Pierre FELCE, secrétaire de la Fédération F.O. des Transports, a, lui, au moins le mérite d'annoncer clairement la couleur.

Dans une circulaire du 8 décembre, consacrée elle aussi à la «régionalisation» (les grands esprits se rencontrent!) il n'hésite pas à nous rappeler qu'en avril 1969:

«Il avait préconisé le OUI à un référendum qui concernait indirectement mais visiblement la «place et le rôle du syndicalisme dans la Société moderne». Il avait donné ses raisons:

- la décentralisation des pouvoirs publics est une nécessité (régionalisation),*
- la montée des socio-professionnels est une évolution contre laquelle rien ni personne ne pourra s'insurger sans être écarté un jour ou l'autre».*

et de constater non sans ironie: *«Qu'aujourd'hui la lumière se fait: la décentralisation est relancée à grand fracas par des opposants au pouvoir».*

Et Pierre FELCE dont on connaît la rigueur va jusqu'au bout de sa logique corporatiste. Pour lui, ce qui est en cause au travers de la «décentralisation» c'est la «montée des sociaux-professionnels» et le «déclin du parlementarisme». Autrement dit, en écrivant ce qui suit, c'est la démocratie politique, que, trente cinq ans après Marcel DÉAT et quelques autres, Pierre FELCE, nous propose de sacrifier à une pseudo «démocratie économique»:

«Aujourd'hui, les autruches mises à part, chacun se rend compte que les problèmes qui furent posés il y a 18 mois restent posés:

- la décentralisation s'installe au cœur de la vie économique-sociale. Il en est qui affirment, d'ailleurs, que les élections de 71 et 73 se joueront sur ce sujet;*
- la montée des socio-professionnels, c'est-à-dire, a contrario, le déclin du parlementarisme, inquiète les traditionalistes».*

On remarquera d'ailleurs que comme en 1934, nos «néos» prétendent opposer les «modernes» aux «traditionalistes». Eux, d'habitude, si ingénieux en matière de vocabulaire, font la preuve d'un manque total d'imagination. Il est vrai qu'il s'agit là de l'essentiel de leur «doctrine».

Mais «l'ordre corporatiste» ne s'enfantera pas sans douleur. Pierre FELCE en est conscient et lui, dont nous savons qu'il ne dit ni n'écrit rien à la légère, conclut pratiquement son texte sur une affirmation et une menace:

«A la date où nous sommes, il serait prématuré d'aller plus avant. Il suffit:

- de prévoir que nous n'éviterons pas «d'aller plus avant»;*
- de désarmer les pourfendeurs patentés des militants qui, en toute intendance d'esprit, s'intéressent à la place et au rôle du syndicalisme dans la société moderne».*

Allons FELCE, un peu de prudence! Nous t'avons tous entendu «prévoir» ou plus exactement prédire le succès des OUI au référendum d'avril 1969... On sait ce qu'il en est advenu!

Quant aux menaces, tu sais bien que la classe ouvrière, aujourd'hui encore invaincue, ne se laissera pas désarmer sans combattre.

Camarades Pierre FELCE, Roger ROUSSELOT, Gilbert DECLERCQ, il faut, pendant qu'il en est temps encore, vous rendre à l'évidence!

Les palinodies régionalistes ne sauraient empêcher que la classe ouvrière, notre classe, n'ait le dernier mot!

Alexandre HÉBERT.